PARTICIPEZ AU CONCOURS VIDÉO



THÈME

CE ARTIFICI REMPLACERA-T-ELLE LES CGP À HORIZON 2030?

concours@cncgp.fr

Retrouvez les informations du concours en scannant le QR code. Inscrivez-vous entre le 9 septembre et le 15 novembre 2024

Les trois meilleures équipes seront récompensées par un prix de : 2000 € pour la 1ère place, 1500 € pour la 2ème, 1000 € pour la 3ème



Créée en 1978, la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) est la première association professionnelle représentative des conseils en gestion de patrimoine. La CNCGP est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Elle a pour missions de promouvoir la profession de conseil en gestion de patrimoine, de défendre ses intérêts et d'accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle.

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine